

DÉCISION DU MAIRE
N° 2023-022

**FIXATION D'UN TARIF PREFERENTIEL POUR LA VENTE LIVRES CATALOGUES
FLEURS ET FRUITS DU RHONE / LES PEINTRES DU RHÔNE / ANTOINE DUCLAUX /
ANDRE COTTAVOZ / REGARD SUR 30 ANS / L HISTOIRE DE LA CAMPAGNE
LYONNAISE DE L'EMPIRE A LA BELLE EPOQUE VOURLES**

Le MAIRE de la commune de Vourles,

Le MAIRE de la commune de Vourles,

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,
VU la délibération N°2020-027 du Conseil Municipal en date du 4 juin 2020 donnant
délégation au Maire

Considérant : la régie de recettes « Produits Divers », article 70688 autres prestations de
service du budget principal ;

DECIDE : de fixer le prix de vente des livres catalogue :

- L'HISTOIRE DE LA CAMPAGNE LYONNAISE DE L'EMPIRE A LA BELLE EPOQUE
.... VOURLES à 20€
- LES PEINTRES DU RHONE à 10 €
- FLEURS ET FRUITS DU RHONE à 10 €
- ANTOINE DUCLAUX à 10 €
- ANDRE COTTAVOZ à 10 €
- REGARD SUR 30 ANS à 10 €

A ces tarifs s'ajouteront des frais d'affranchissement en cas d'envoi postal.

Fait à Vourles, le 24 août 2023

Catherine STARON,
Maire

